Les Amis de Saint Nom La Bretêche
Association d'Histoire Locale du Pays de Gallie

LE CHAR A BŒUFS

Journal gratuit édité par **« Les Amis de Saint Nom la Bretêche »**
(Association d'histoire locale du Pays de Gallie)

N°8 – Mars 2006

Éditorial

L'année 2006 est déjà bien entamée mais il est encore temps de vous offrir, au nom de toute notre équipe, une bonne et heureuse année nouvelle. Nous nous efforcerons d'y contribuer en vous faisant participer à notre recherche sur le passé de notre village et de son environnement, à travers ce modeste journal, mais aussi nos brochures (nouvelles et/ou anciennes), l'organisation d'expositions et de visites de sites ou monuments peu connus et souvent difficilement accessibles (églises fermées, par exemple).

Un retour sur l'année 2005 nous donne la satisfaction de constater l'impact de notre association. En voici quelques exemples :

- La revue « Vins Magazine » cite, dans le numéro 54 de avril-mai-juin 2005, notre brochure « La vigne et le vin ».
- Notre municipalité a fait éditer par *La Poste* une enveloppe pré-timbrée reprenant la couverture de notre livre « Quatre hameaux pour un village », réalisée en 1994 par madame Bernadette Jarrosson, ancien membre actif de notre association.
- Nous interrogeant nous-mêmes sur la personnalité de Madame de Sainte-Hermine, abbesse des Dames de Poissy au début du XVIIIe siècle et alors propriétaire de la ferme de Valmartin, nous consultons l'Internet. Surprise ! « pour toute réponse, adressez-vous aux Amis de Saint-Nom », retour à l'envoyeur…

Donc, contents de nous ? Pas complètement, en vérité, car nous aurions aimé que par vos adhésions massives à l'association vous manifestiez votre soutien pour nos recherches et que vous nous encouragiez, de cette façon, à les poursuivre…

Dans ce numéro, nous vous proposons les thèmes suivants :

- Le char de notre logo promène, semble-t-il, un roi « fainéant ». Et précisément, savez-vous qui étaient ces **rois « fainéants »** ? Sans aucun doute certains l'ont-ils appris dans leur jeunesse (l'apprend-on encore dans les nouveaux manuels d'Histoire ?) Ce sera donc l'objet d'un premier article.
- Un deuxième article vous rappellera la présence, au début du siècle dernier, d'**Un lavoir à la ferme de La Tuilerie** prés de l'actuel golf.
- Enfin, nous terminerons nos propos par une réflexion sur **Les fantaisies de l'orthographe des noms de lieux**.

Jean Morival

Les Rois « Fainéants »

Que nous dit Le Petit Larousse Illustré à leur propos ? Un exemplaire des années 1950 (partie historique) nous les définit ainsi :
« *Surnom des derniers rois mérovingiens qui laissèrent toute l'autorité aux Maires du Palais, de Thierry III à Childéric III* ».

L'édition 2004 de ce même Petit Larousse Illustré nous les décrit ainsi :
« *Les derniers rois mérovingiens qui abandonnèrent le gouvernement aux Maires du Palais à partir de Thierry III (675) ».*

Ah bien ! Mais qui donc étaient ces *Maires du Palais* ?

Remontons un peu (beaucoup ?) le temps. Point n'est besoin de revenir longtemps sur Clovis (né vers 466), petit-fils de Mérovée, considéré aujourd'hui comme le fondateur de notre pays France. Rappelons, cependant, qu'après avoir guerroyé à travers ce qui est devenu notre pays, il se maria avec Clotilde vers 493, qui l'amena à se convertir au christianisme et de ce fait à s'attirer les faveurs de l'Eglise catholique.

Vainqueur des Romains à Soissons, des Alamans à Tolbiac (près de Cologne), des Burgondes près de Dijon, des Wisigoths à Vouillé (près de Poitiers), il fut le fondateur de la monarchie franque (donc Roi des Francs).

A sa mort et selon la tradition germanique, le royaume est partagé entre ses 4 fils Childebert (Paris), Clodomir (Orléans), Clotaire (Soissons) et Thierry (Austrasie).

Jean Duché, dans son « Histoire de France racontée à Juliette » (1954) écrivait :

« La dynastie de Clovis a régné 270 ans (de 481 à 751) : trois siècles de despotisme tempéré par l'assassinat, trois siècles de sang, d'impuissance et de lubricité (…). Rien n'a fait autant de mal à notre pays que la coutume germanique du partage héréditaire ; plus tard viendra le correctif du droit d'aînesse. »

En effet, la coutume veut, alors, qu'à la mort de leur père, ses fils héritiers se partagent son royaume. Les plus « influents » n'ont de cesse, ensuite, de récupérer par tous les moyens, la part de leur(s) frère(s) au détriment des propres héritiers de ce(s) frère(s).

A la deuxième génération, c'est-à-dire la génération des petits-fils de Clovis, les épouses (Frédégonde et Brunehaut) *s'en mêlent* sans complexe par des assassinats entrecroisés des héritiers (maris, beaux-frères, femmes, fils, neveux). Ces disparitions prématurées conduiront l'un des arrière-petits-fils de Clovis, Clotaire II, puis son fils Dagobert (le bon roi Dagobert), à être le seul roi des Francs de 584 à 628.

Dans ce contexte, les héritiers légaux qui auraient pu prétendre à la succession du roi disparu prématurément sont souvent très (trop) jeunes pour assurer efficacement cette fonction.

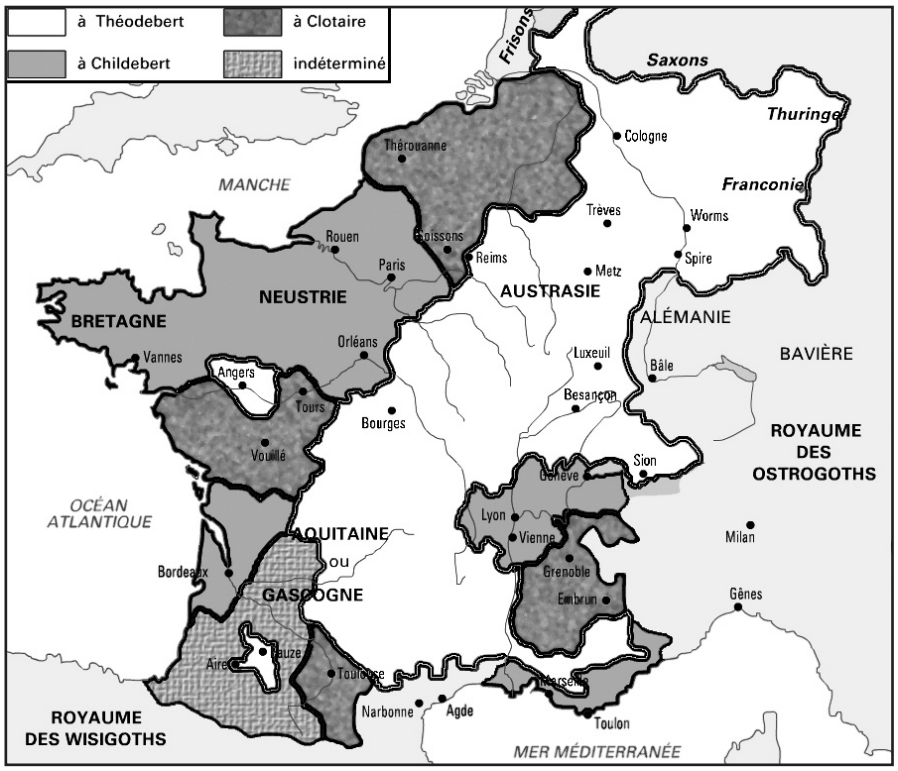

« L'administration de la demeure royale » sera alors prise en main par l'intendant du palais, en quelque sorte le premier ministre (le Maire du Palais) dont l'influence deviendra de plus en plus grande, voire indispensable.

Les rois en titre de cette période souvent très jeunes sont le plus souvent confiés à des monastères, sans aucun pouvoir ni, sans doute, l'envie de diriger leur royaume. L'Histoire les qualifiera bien injustement de « Rois fainéants ».

Les Maires du Palais les plus concernés (et les plus influents) furent :

- Pépin d'Héristal à partir de 691,
- Charles Martel, son fils, vers 715,
- Pépin le Bref, fils de Charles Martel, proclamé Roi des Francs en 751 (jusqu'à sa mort en 768),
- Carloman, son fils, qui lui succède en 768 avec Charlemagne, autre fils de Charles Martel et frère de Carloman.

La période des rois mérovingiens, dite « de la première race », s'achève en 754, à la mort de Childéric III.

La dynastie des Carolingiens lui succédera avec Charlemagne qui deviendra Roi des Francs et Empereur d'Occident en 771 (à la mort de son frère Carloman).

Jean Morival

Logo et Rois Fainéants

On peut se demander pourquoi les Amis de Saint-Nom ont choisi ce « logo » : « rois », certes pas , mais sommes-nous fainéants aux « Amis de Saint-Nom » ? Avançons-nous, tel ce char, de façon chaotique comme ses roues peuvent le laisser supposer ? Et à quelle allure, 8 à l'heure comme le demandait un panneau à l'entrée du village au début du siècle dernier, ou 45 comme nous le conseille un panneau aujourd'hui ? Disons plutôt que nous avançons prudemment comme le réclame toute recherche historique : à 8 ou à 45 à l'heure ? Oui mais, 8 kilomètres ou mètres ou centimètres ? à cette vitesse là, nous n'avons pas fini de parcourir notre village avec ses 15 kms de voies communales, 6 kms de voies rurales et quelques 10 kms de voies dans les résidences : voyez, au passage, combien les « distributeurs » de votre journal « préféré » (?) passent de temps à le mettre dans vos boîtes à lettres : à raison de 3 kms à l'heure (allure normale de marche à pied), cela fait facilement 8 heures, voire plus, car beaucoup de voies sont en impasse et obligent à des retours en arrière. Pas fainéants donc, mais ne divaguons pas et revenons sur nos pas…

Jean Morival

Un Lavoir à la Ferme de La Tuilerie

Jadis, la ferme de La Tuilerie avait un lavoir dont se souviennent encore les plus anciennes natives du hameau. Les femmes, dont la plupart travaillaient à la ferme, y venaient régulièrement laver leur linge.

Ce lavoir était situé dans le prolongement de l'abreuvoir où s'ébattent aujourd'hui les canards du golf, en contrebas des actuelles cuisines et du restaurant. Invisible de la route, il se cachait derrière la ferme, côté nord-ouest et n'était visible que des prairies alentour.

On y accédait par un sentier escarpé qui descendait en à pic, à quelque mètres de la porte N.O. de la ferme jusqu'à la source. Ce chemin était non seulement escarpé et accidenté mais il était aussi extrêmement étroit et boueux. C'était une sente sauvage que les brouettes chargées de linge, savon, bleu, battoir et surtout de l'indispensable « boîte à laver », avaient tracée au fil du temps au milieu d'une végétation

de marais qui, en ces lieux, n'existe plus aujourd'hui. Les talus étaient recouverts à hauteur d'homme d'un mélange inextricable de broussailles, de roseaux et d'herbes folles comme on les voit aujourd'hui encore dans la partie sauvage du parc de Versailles qui longe le ru de Gally. On imagine quelle pouvait être la difficulté de manœuvrer une pesante brouette sur ce chemin abrupte et sinueux. Aussi les femmes du hameau ne s'y rendaient-elles jamais seules.



En bas du sentier, deux escaliers de terre et de pierres descendaient vers des abris sommaires qui se faisaient face de part et d'autre du bassin. Vers 1920, d'après Odette Lonzat, ils étaient déjà fort anciens et relativement délabrés. Chacun d'eux se composait d'une toiture à un seul versant, recouverte de tuiles, d'un mur de pierres, de deux poteaux et d'un sol certainement pavé. L'ensemble offrait un abri relatif contre le vent et le froid car on lavait en toute saison et même en hiver lorsque le linge gelait sur les tréteaux.

Au bout du chemin, un muret de pierres contenait les eaux du lavoir. Les enfants aimaient s'y installer pour jeter des pierres, regarder leur mère à l'ouvrage ou préparer un mauvais coup.

A cette époque, le lavoir qui se trouvait à gauche en descendant était pratiquement désaffecté. Les femmes préféraient laver leur linge de l'autre côté. Peut-être était-il en meilleur état, même s'il ne pouvait accueillir que trois ou quatre personnes. Une planche assez large courrait le long de l'eau, offrant aux lavandières un plan incliné pour y savonner et battre leur linge. C'est contre celle-là qu'elles calaient leur « boîte à laver », simple carré de bois encadré sur trois côtés de montants, sur lequel elles s'agenouillaient pour se protéger de l'eau et pour plus de confort !

Le lavoir était divisé en deux par un muret à fleur d'eau. Le linge était savonné, battu, blanchi dans le second bassin, côté prairie (l'eau y avait une couleur incertaine et même franchement repoussante) tandis que le premier, en amont, côté escalier, servait à rincer, l'eau y était toujours claire. Qu'il y ait ou non du monde au lavoir, on entendait constamment le bruit de l'eau, ses clapotis, son écoulement régulier. Aujourd'hui, nous pouvons encore voir la source qui alimentait le lavoir, en l'un des contrebas du restaurant du golf, et même l'escalier, sans doute remanié, qui descendait vers les bassins.

Derrière l'abri, un terre-plain avait été aménagé. Il y avait là une lessiveuse de service, un trépied sur lequel on pouvait poser la lessiveuse pour faire bouillir le linge et un tréteau pour le faire égoutter.

En prolongement de ce lieu s'étendait un vaste pré qui dans les années 1910 servait encore de pâturage à un troupeau de moutons assez important. Le père Costaud en était alors le berger.

Tous ces prés étaient parsemés de pommiers comme ils le sont encore aujourd'hui et la vue des lavandières était imprenable sur ces vastes étendues d'herbe verte et de troupeaux bêlant. Elles étaient loin de s'imaginer, tant nos habitudes donnent aux lieux et aux choses des airs d'éternité, qu'on creuserait un jour 36 trous dans une herbe arasée où aucune touffe n'aurait droit de cité, et que des citadins y viendraient chasser, avec un outil qui ne ressemble à rien, une petite balle aussi blanche que la craie et aussi dur que le roc, et cela pour leur plaisir !

Monique Dufaÿs, d'après Odette Lonzat



L'abreuvoir vu du lavoir

En Flânant dans les Archives

Les Fantaisies de l'Orthographe des Noms de Lieux

« ***L'absurdité de notre orthographe, qui est, en vérité, une des fabrications les plus cocasses du monde, est bien connue. Elle est un recueil impérieux ou impératif d'une quantité d'erreurs d'étymologie artificiellement fixées par des décisions inexplicables.*** » Paul Valéry, Variété III.

L'orthographe se perd, dit-on. Mais en matière de toponymes, nous allons voir que « *rien ne se perd (...) tout se transforme* » ! Il suffit de regarder autour de nous et de notre village pour appécier les caprices de l'*ortografie* (car ainsi allait l'orthographe au XVIème siècle).

Commençons par Saint-Nom-la-Bretèche qui nous procure deux thèmes pour le prix d'un. Petits rappels d'une évolution purement orthographique et d'une autre liée à l'Histoire.

Bretesche – dont l'origine partage les spécialistes entre le celte *Breit Eiche*, large chêne, et le nom d'un ouvrage militaire – est devenue de façon classique **Bretêche**. Mais fin XIXème / début XXème, les textes officiels simplifient tous en **Bretèche**, jusqu'à l'arrivée de Monsieur Maître, instituteur et secrétaire de Mairie de 1925 à 1955, qui réhabilite l'accent circonflexe. Ce n'est que dans les années 1980 que l'on revient à Bretèche, plus simple, dit-on, à frapper sur les machines à écrire !

Quant au chorévêque du IXème siècle, **Saint Nonnus**, patron de notre paroisse, il devient d'abord **Saint Non**. Mais, ses reliques disparaissent et sont remplacées par celles de **Saint Nummius**, évêque d'Édesse (Urfa en Turquie). Avec pour conséquence notre actuel **Saint Nom**.

La « Carte de Cassini » (fin XVIIIème / début XIXème) nous réserve également quelques surprises (illustration).

Ainsi, découvre-t-on en forêt de Marly, la **Route Royalle** avec deux "L", noblesse oblige ! **Joienval** devenu **Joyenval**. Et en bordure de forêt, **Sainte Jamme** que les cartes postales anciennes désignent par **Saint James**, au mépris de **Sainte Gemme**, jeune martyre espagnole du IIème siècle. À Villepreux, c'est la **Hebergerie** qui change de signification, se mutant en **Haie Bergerie**.

Et toujours par la grâce de César François Cassini et de son fils Jacques-Dominique, le Moulin de **Mézu** devenu, comme par bévue, **Bézu**. Et nos deux tuileries, **Tuilerie** des Vaux et **Tuilerie** Bignon, orthographiées **Thuillerie**.

Mais l'orthographe contemporaine n'a rien à envier aux facéties du passé. La Tuilerie Bignon, à cheval sur Noisy-le-Roi et Saint-Nom-la-Bretèche, bénéficie sur la D307 de quatre panneaux, à raison de deux pour chaque commune. Et ceux de Noisy nous offrent **Tuillerie** dans un sens et **Tuilerie** dans l'autre !

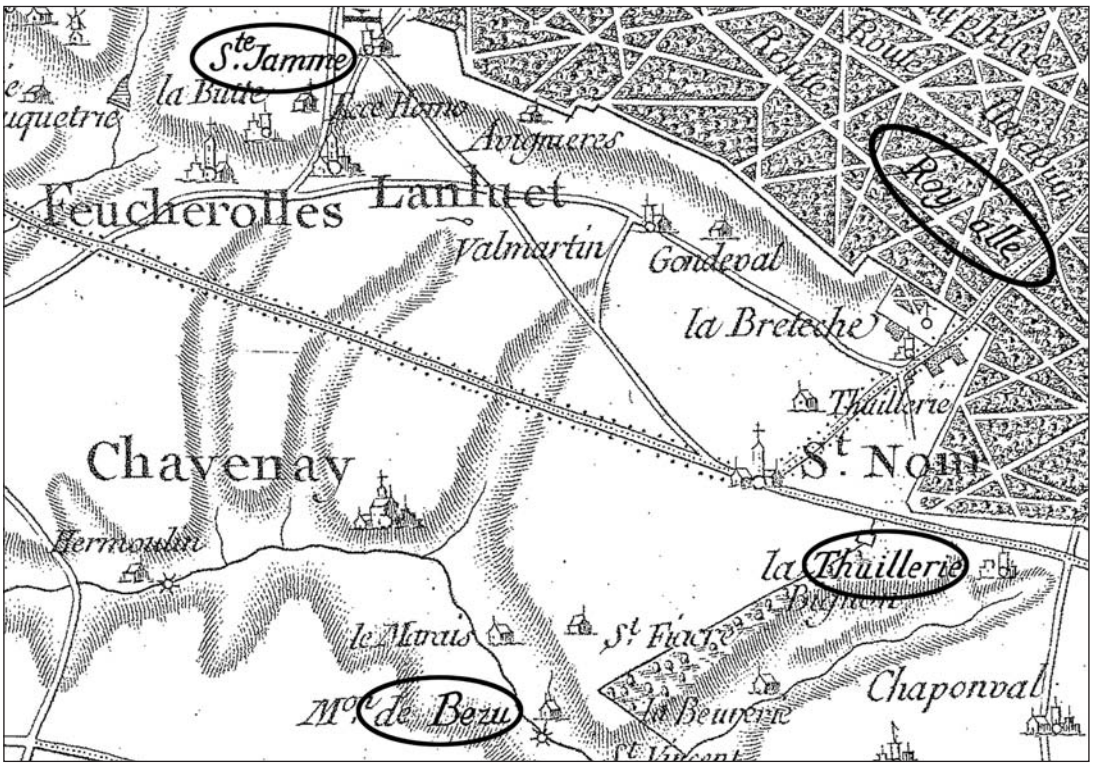

« *On s'expliquera pareilles singularités si l'on songe, d'une part, que l'orthographe française s'est fixée à une époque où la prononciation continuait à évoluer (...) d'autre part, que, dans la suite, l'imprimerie, en fixant l'écriture, a exercé une influence conservatrice sur cette dernière et rendu par là même plus difficile une harmonisation de l'orthographe et de la prononciation.* »
(Fischer et Hacquard, *À la découverte de la grammaire française*).

Michel Bachmann

Autour du village, le pays de Gally nous donne un autre exemple d'*anarchie orthographique* ! À partir du celte *Gaell* qui signifie boue, on découvre, au fil du temps et au gré des auteurs de documents, trois variantes dont témoignent encore aujourd'hui :

- le titre de l'exposition « À petits pas au Pays de **Galie** » et la future résidence « Le Parc de **Galie** ».
- le « Comité de Jumelage du Pays de **Gallie** - Rösrath » et notre « Association d'histoire locale du Pays de **Gallie** ».
- le ru de **Gally** des cartes IGN.

Rectificatif relatif à notre précédente chronique ***Crise et dénouement***. Nous avons publié, par erreur, la photo de **Jules Flé *fils***, au lieu de celle de **Jules Flé *père***... Merci à nos lecteurs de nous l'avoir signalé !

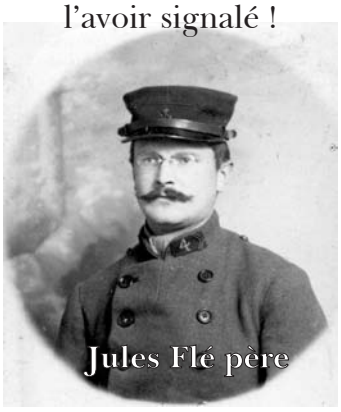
Jules Flé père

Courrier :	**Les Amis de Saint Nom la Bretêche**
	Siège social :
	2, allée de l'Abandonnette – 78450 Chavenay
Site Internet :	http://perso.wanadoo.fr/asnb.histoire
Courriel :	asnb.histoire@wanadoo.fr
Permanences :	**Lundi et Mercredi de 9h30 à 12h**
	Maison des Associations
	9, route de Saint-Germain – 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Téléphone :	**01.30.80.29.92** *(Répondeur hors permanences)*